

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1021/SG/FP accordant un congé de longue durée à un agent d'exploitation qualité.

n° 73-1021/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
26 juin 1973

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1973

Date du numéro
10 juillet 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Un congé de longue durée de six mois ((première tranche) à solde entière, est accordé pour compter du 1 juin 1973 à M. Moussa Chirdon Guire, agent d'exploitation qualifié de 2e classe — 3e échelon du corps territorial de la Santé publique en service à l'hôpital Peltier (Ministère de la Santé publique et des Affaires sociales) pour affection non imputable au service.

Art. 2

— Deux jours avant la date d'expiration de congé prévu à l'article 1er, M. Moussa Chirdon Guire devra se présenter à la direction du Service de Santé pour que soit constatée son aptitude physique à reprendre son service.